edi-tdfc

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A

Désignation de l'entreprise : SARL 2C CONCEPT — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 17 Place de la Mairie 31150 GRATENTOUR

SIREN : 853088383 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

Exercice N clos le 31/12/2025

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028 — 46595	030 — 30925	15670
	Immobilisations financières * (1)		040 — 800	042	800
	Total I (5)		044 — 47395	048 — 30925	16470
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	
	STOCKS — Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068 — 7106	070	7106
		Autres * (3)	072 — 26091	074	26091
	Valeurs mobilières de placement		080 — 30000	082	30000
	Disponibilités		084 — 582806	086	582806
	Charges constatées d'avance *		092 — 6536	094	6536
	Total II		096 — 652540	098	652540
	Total général (I+II)		110 — 699935	112 — 30925	669010

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	50000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	5000
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	142939
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	65777
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	263716
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	17451
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	286555
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA : 169 51539)	172	84708
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175	16578
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	405293
	Total général (I + II + III)	180	669010

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Signé par Marina CIRANNA
Le 1 juil. 2026
Signed with Universign doc_QPJL tx_M3BXyzIdkabP

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193 — 800	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	8053
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1626
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Edité à partir de Loop V5.41.1

SARL 2C CONCEPT

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

1 Principes et méthodes comptables 3

1.1 Principes généraux 3

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 4

2.1 Informations relatives à l'actif 4

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 4

2.1.2 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 6

2.2 Informations relatives au passif 6

2.2.1 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 6

1 Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général (en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée).

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Principales méthodes comptables retenues :

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés en charges.
Les frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission et d'apport sont comptabilisés en charges.
Les coûts de développement et frais de création de site internet sont comptabilisés en charges.
Les frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles sont incorporés dans le coût de l'actif.
Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont incorporés dans le coût de l'actif.
Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières sont incorporés dans le coût de l'actif.
Les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive sont évalués au coût historique.
Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en charges.
Les programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions sont comptabilisés en composants distincts de l'immobilisation.
Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés en charges.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Informations relatives à l'actif

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Agencements légers : 10 ans en linéaire ;

Matériels de bureau : 3 ans en linéaire ;

Matériels informatiques : 3 ans en linéaire ;

Téléphones, répondeurs : 3 ans en linéaire ;

Mobiliers : 10 ans en linéaire ;

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant brut à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	44 968	1 626	-	46 595
Immobilisations financières	800	-	-	800
TOTAL	**45 768**	**1 626**	**-**	**47 395**

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions**	**Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	25 779	5 146	-	30 925
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	**25 779**	**5 146**	**-**	**30 925**

3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations : Dotations de l'exercice**	**Diminutions : Reprises de l'exercice**	**Dépréciations à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**-**

2.1.2 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances [(a)]	**Montant brut**	**Échéance à un an au plus**	**Échéance à plus d'un an**
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances de l'actif circulant	16 619	15 819	800
Charges constatées d'avance	6 536	6 536	-
TOTAL	**23 155**	**22 355**	**800**

[(a)] *À développer si nécessaire*

2.2 Informations relatives au passif

2.2.1 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes[(a)]	**Montant brut**	**Échéance à un an au plus**	**Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus**	**Échéance à plus de cinq ans**
Emprunts et dettes assimilées	17 451	9 398	8 053	-
Fournisseurs et comptes rattachés	286 555	286 555	-	-
Autres dettes	84 708	84 708	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	**388 715**	**380 661**	**8 053**	**-**

[(a)] *À développer si nécessaire.*

2C CONCEPT
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 50 000 euros
Siège social : 17 Place de la Mairie
31150 GRATENTOUR
853 088 383 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 65 777.16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **65 777.16 euros**

En totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par Marina CIRANNA
Le 1 juil. 2026

Signed with Universign doc_0GY tx_M3BXyzldkabP

Signé par Laurent CIRANNA
Le 1 juil. 2026

Signed with Universign doc_0GY tx_M3BXyzldkabP